Vendredi 13 Octobre 2023,

# ASE EN DANGER : HOU HOU, ON EST LA !

Le 5 octobre, la Vice-Présidente en charge de la protection de l'enfance et de la famille a écrit pour **informer sur une réorganisation des services ASE qui a commencé sans les représentants des personnels, comme d'habitude** ! Entre déclarations de vœux de transparence, de dialogue constructif et apaisé, *des paroles et encore des paroles*. **Est-ce si compliqué** pour vous d'associer les équipes de terrain et les organisations syndicales pour échanger et trouver des solutions ensemble ?

**Pourtant le Président et le DGS nous ont certifié redonner « leurs lettres de noblesse » au dialogue social.**

Nous sommes conviés **le 18 octobre à une réunion de dialogue social** « *devant permettre de définir la méthode et le calendrier de cette évolution de l'Aide Sociale à l'Enfance* ».

Pour info, lors des réunions du projet dit « *Reconnaissance* » ce genre de réunions avait déjà eu lieu mais au final il nous avait été dit « c'est nous qui décidons des dates », **HUM HUM**, on a vu ce que ça a donné à la fin**, UN FIASCO** !

***FOCD31*** **se refuse d'accepter un calendrier à marche forcée** comme d'habitude. Par ailleurs 2 scénarii doivent nous être soumis. Ces 2 scénarii révèlent **une réorganisation de l'encadrement ASE**, en avançant une *meilleure* proximité des équipes et accompagnement des équipes de terrain.

Nous n'en **comprenons pas le sens** et nous nous emploierons à essayer de *comprendre* là où tout cela va nous mener.

**Cette méthode, ça ne vous rappellerait pas la T- - - - - - - - - - -SATION ??**

Pour mémoire, nous tenons à préciser que nous **sommes élus et mandatés** pour **défendre les agents** de la collectivité et pour les **représenter** dans la défense de leurs droits, des conditions de travail, de sécurité.

**Nous ne sommes pas des passe-plats., et les agents non plus.**

Le syndicat ***FOCD31*** **demande à notre institution** que toute la mesure de la situation de l'aide sociale à l'enfance soit prise, et pas que, puisque **le service public départemental dans sa globalité doit être repensé** pour **plus** de **bienveillance**, **d'humanité, de besoins adaptés**, et de **bonnes conditions de travail**.